

- 19 août. Le gouvernement du Transvaal fait de nouvelles propositions à la Grande-Bretagne en lui offrant une franchise de cinq années, une part pour les Uitlanders dans l'élection du Président, et une augmentation de huit sièges pour les champs de l'or. Les conditions s'y rattachant, étant (1) Que la Grande-Bretagne abandonnerait son droit de suzeraineté. (2) Qu'elle s'obligerait à ne jamais intervenir de nouveau dans les affaires du Transvaal. (3) Qu'elle concéderait l'arbitrage.
- 28 août. Le gouvernement anglais répond par un refus de prendre en considération les conditions proposées, mais fait des propositions dans le but d'obtenir une nouvelle conférence.
- 2 sept. Le gouvernement du Transvaal consent à la proposition d'une nouvelle conférence à la condition de l'abrogation de la suzeraineté anglaise et la reconnaissance du Transvaal comme Etat International Souverain.
- 12 sep. Le secrétaire d'Etat pour les colonies envoie une dépêche au gouvernement du Transvaal proposant cinq ans de franchise, une augmentation de représentation et l'emploi de la langue anglaise dans le Volksraad, la question de suzeraineté devant rester dans le *statu quo*.
- 17 sep. Le gouvernement du Transvaal répond en retirant toutes ses premières propositions et en demandant à la commission conjointe d'enquête, de considérer de nouveau la situation à partir du commencement.
- 22 sep. L'honorable Joseph Chamberlain donne avis au Président Kruger que le gouvernement impérial se propose de considérer de nouveau la situation et de rédiger de nouvelles propositions.
- 29 sept. Le Volksraad et l'Etat Libre d'Orange sont décidés à soutenir le Transvaal.
- 3 octobre. Monsieur Chamberlain envoie une dépêche transatlantique au Gouverneur général du Canada, lui exprimant la haute appréciation des autorités impériales relativement aux sentiments de patriotisme du peuple canadien, en offrant de servir dans le Sud-africain, et lui annonçant qu'il accepte ces offres ; il demande au gouvernement de faire connaître à tous ceux qui s'offrent d' enrôler des volontaires, de leur faire connaître la décision du gouvernement impérial à cet effet.
- 5 octobre. L'honorable Joseph Chamberlain fait connaître au président Kruger que vû le refus du Transvaal de prendre en considération les premières propositions, le gouvernement impérial en formulera d'autres.
- 10 octobre. Envoi par le gouvernement du Transvaal d'un "ultimatum" au gouvernement anglais se plaignant de l'intervention injuste de ce dernier dans les affaires internes de cette république en contravention de la conférence de Londres de 1884, et demandant que (1) tous les points de divergence entre eux soient réglés par arbitrage ou à l'amiable. (2) Que toutes les troupes sur les frontières du Transvaal soient immédiatement retirées. (3) Que tous les renforts de troupes qui sont arrivés dans le Sud-africain depuis le 1er juin 1899 soient aussi retirés, le Transvaal s'engageant à ne faire aucune attaque sur les possessions britanniques en Afrique durant le temps que les négociations entre les deux gouvernements existeraient, s'engageant aussi (le Transvaal) à retirer de son côté ses troupes le long de ses frontières. (4) Que les troupes anglaises actuellement en mer s'engagent à ne pas atterrir sur aucune partie du sud de l'Afrique. Le gouvernement du Transvaal exige en outre qu'une réponse soit donnée par le gouvernement le, ou avant le 11 octobre à 5 heures p.m., autrement le gouvernement du Transvaal considérera un refus d'agir comme une déclaration de guerre. A cet ultimatum le gouvernement anglais répond comme suit : "Que les demandes du gouvernement du Transvaal sont telles que le gouvernement de Sa Majesté ne peut les prendre en considération."
- 11 octobre. Le gouvernement du Transvaal lance une déclaration formelle de guerre.
- 12 octobre. Les Boers envahissent le territoire anglais en trois colonnes, par Botha's Pass, Laing's Nek et à partir de Walkerstroom. Ils s'emparent aussi par surprise d'un train blindé entre Vryberg et Mafeking et tuent quinze soldats anglais.
- 15 octobre. Comte Minto envoie une dépêche transatlantique :—Beaucoup de plaisir à vous annoncer (M. Chamberlain) que mon gouvernement a lancé un ordre pour 1,000 hommes d'infanterie pour le Sud d'Afrique.
- 16 octobre. Le gouvernement impérial accepte l'offre du Canada, Chamberlain exprime la grande satisfaction du gouvernement de Sa Majesté à la réception de l'offre du gouvernement canadien. Le gouvernement canadien par le département de la milice lance un ordre pour 1,000 volontaires.
- 21 octobre. Le contingent de la Nouvelle-Zélande fait voile pour le Sud-africain.
- 30 octobre. Le steamer *Sardinian* au milieu du plus grand enthousiasme fait voile de Québec, ayant à bord le premier contingent canadien, avec cinquante-sept officiers et 1,224 hommes. Arrivée à Cape-Ttown, 29 novembre.
- 1er novembre. Le contingent australien fait voile pour le Sud-Africain.